

Publié le 17/12/2024

ID: 030-243000593-20241211-LD11_12_2024-DE



LISTE DES DELIBERATIONS Séance du Conseil de Communauté du 11 décembre 2024 Mise en ligne le 17 décembre 2024

Séance du 11 décembre 2024

Date de convocation : 5 décembre 2024

Membres en exercice : 37 23 présents – 32 votants

L'an deux mille vingt-quatre, le onze décembre, à dix-huit heures trente, le Conseil de Communauté de Petite Camargue (Gard) dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, en salle de délibérations sur la commune de Vauvert, sous la présidence de Monsieur André BRUNDU.

<u>Présents</u>

André BRUNDU, Président – Jean DENAT, 1er Vice-Président, Joël TENA, 2ème Vice-Président, Mylène CAYZAC, 3ème Vice-Présidente, Katy GUYOT, 4ème Vice-Présidente, Éric BERRUS, 6ème Vice-Président, Jean-François THOMAS, 7e Vice-Président, Didier LEBOIS, 8ème Vice-Président, Bruno PASCAL, 9ème Vice-Président, Christiane ESPUCHE, 10ème Vice-Présidente, Jean-Paul GERAUD, 11ème Vice-Président – Leila AMROUT, 1er Membre délégué, Christian SOMMACAL 2ème Membre délégué — Mesdames Véronique BENEZET, Carole CALBA, Annick CHOPARD, Laurence EMMANUELLI, Martine KUFFER, Nelly RUIZ et Françoise TURRIBIO, Conseillères Communautaires – Messieurs Serge GARNIER, André MEGIAS, Jean-Louis MEIZONNET, Farouk MOUSSA, Rodolphe RUBIO et Mohammed TOUHAMI, Conseillers Communautaires.

Absents ayant donné procuration

- Monsieur Jean-Paul FRANC a donné procuration à André MEGIAS
- Madame Isabelle PINON a donné procuration à André BRUNDU
- Madame Bernadette MAUMEJEAN a donné procuration à Leila AMROUT
- Madame Véronique VAUTRIN a donné procuration à Jean-Paul GERAUD
- Madame Nadia BELAOUNI a donné procuration à Christiane ESPUCHE
- Madame Rachida OUJEDDOU a donné procuration à Mylène CAYZAC
- Monsieur Jérémy PEREDES a donné procuration à Joël TENA
- Madame Francine CHALMETON a donné procuration à Annick CHOPARD
- Madame Elisabeth MICHALSKI a donné procuration à Jean DENAT

Absents

Christophe TICHET – Jean-Louis MEIZONNET

Absents excusés

Carole CALBA - Sandrine RIOS - Serge GARNIER

En début de séance et en application de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la désignation du secrétaire de séance : Nelly RUIZ, a été désignée.



L'ordre du jour est le suivant :

RESSOURCES HUMAINES

- 1. Modification du Tableau des Effectifs
- 2. Instauration de l'indemnité spéciale de fonction et d'engagement (ISFE) pour la filière police
- 3. Validation du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP)

TRANSITION ENVIRONNEMENTALE ET DEVELOPPEMENT DURABLE

4. Approbation de la modification du règlement du service public d'assainissement non collectif (SPANC)

FINANCES

- 5. Mise en conformité avec le règlement du Service Public d'Assainissement Non Collectif Modification des tarifs des redevances et prestations du service
- 6. Exercice 2025 du Budget Principal : Ouverture anticipée de crédits d'investissement
- 7. Placement de fonds auprès du Trésor Public Ouverture de deux comptes à terme
- 8. Décision modificative n°2 Budget principal

GEMAPI

- 9. Avenant n°3 à la convention de délégation d'une partie de la compétence GEMAPI au titre des articles L. 1111-8 et R. 1111-1 du Code Général des Collectivités Territoriales – Convention liant la Communauté de communes de Petite Camargue et l'EPTB Vistre Vistrenque pour l'entretien et l'exploitation des ouvrages des communes d'Aubord, Le Cailar et Vauvert
- 10. Avenant n°3 à la convention de délégation d'une partie de la compétence GEMAPI au titre des articles L. 1111-8 et R. 1111-1 du Code Général des Collectivités Territoriales - Convention liant la Communauté de communes de Petite Camargue et l'EPTB Vistre Vistrenque pour la constitution des dossiers de demande de classement en système d'endiguement / aménagements hydrauliques des ouvrages participant à la protection contre les inondations. 11. Convention de partenariat pour la mise en œuvre d'une démarche de reconquête de la qualité de la ressource dans l'aire d'alimentation des captages prioritaires entre l'EPTB Vistre Vistrenque, les communes d'Aimargues, Aubord, Le Cailar et Vauvert et la Communauté de communes Petite Camarque
- 12. Renaturation des marais Scamandre-Crey-Charnier : Travaux à mener et plan de gestion

TRAVAUX ET INFRASTRUCTURES COMMUNAUTAIRES

13. Rénovation énergétique du siège : validation du plan de financement et demande de subventions

HABITAT ET CADRE DE VIE

- 14. Mise en œuvre d'un Pacte territorial
- 15. Extension du périmètre du permis de louer sur la commune de Vauvert
- 16. Validation du projet action «Référent de parcours Petite Camarque 2025»
- 17. Convention de partenariat avec France Travail

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

- 18. Adhésion à la Fédération des Boutiques à l'Essai
- 19. Autorisation donnée à la SEGARD en qualité d'aménageur de la ZAC Coté Soleil de céder un terrain environ 4 266 m² à la SAS MOBYGUM

DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE

20. Tarification du port de plaisance de Gallician au 1er janvier 2025



21. Modification des représentants de la filière Tourisme au sein du Conseil d'exploitation de la Régie Autonome gestionnaire du Service Public Administratif de l'Office de Tourisme « Cœur de Petite Camargue » - Collège des Socio-Professionnels

ADMINISTRATION GENERALE

- 22. PLAN RHÔNE CPIER 2021-2027 Travaux de renforcement et de décorsetage limité des diques du Petit Rhône 1ère priorité - Motion de soutien à la délibération n°2024-36 du SYMADREM en date du 16 septembre 2024
- 23. Attribution d'une subvention exceptionnelle à la Banque Alimentaire du Gard

QUESTIONS DIVERSES

Le procès-verbal du Conseil de Communauté du 05/11/2024 a été adopté à l'UNANIMITE.

Information sur les décisions prises par le Président en vertu de l'article 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales - Adoption à : l'UNANIMITE.

N° DECISION	INTITULE DECISION	DATE DECISION
2024/10/107	Convention de prêt de la salle Jacques Serre pour le repas de Noël des Aînés de la Mairie d'Aimargues	30/10/2024
2024/11/108	Convention de prêt de la salle Jacques Serres à Aimargues pour la Bourse aux antiquités et souvenirs militaires	04/11/2024
2024/11/109	Acceptation d'une indemnité de sinistre – Accident matériel avec le véhicule de la Police municipale intercommunale	04/11/2024
2024/11/110	Renouvellement de l'adhésion à l'Association ADULLACT	12/11/2024
2024/11/111	Convention de servitude consentis à ENEDIS	15/11/2024
2024/11/112	Convention de représentation juridique et de conseil précontentieux avec la SELARL Goutal, Alibert & Associés	01/11/2024
2024/11/113	Avenant n° 1 à la Convention de mise à disposition gratuite d'un local communal de la commune de Vauvert en faveur de la Communauté de communes de Petite Camargue	15/11/2024
2024/11/114	Convention de prêt à titre gratuit d'un camion à un agent intercommunal	18/11/2024
2024/11/115	Convention de prêt à titre gratuit d'un tractopelle avec chauffeur à l'EPTB Vistre Vistrenque	22/11/2024
2024/11/116	Convention pour la mise à disposition de la salle de musique d'Aubord	25/11/2024
2024/11/117	Convention tripartite « Bilan de Compétences »	22/11/2024
2024/11/118	Convention de prêt de la salle Jacques Serre pour le repas Téléthon du CCAS d'Aimargues	27/11/2024

Le tableau des marchés publics passés en procédure adaptée a été adopté à l'UNANIMITE.

RESSOURCES HUMAINES

Délibération N° 2024/12/137 Modification du Tableau des Effectifs		
Rapporteur :	André BRUNDU	
Adopté à :	L'UNANIMITE	
Délibération N° 2024/12/138 Instauration de l'indemnité spéciale de fonction et d'engagement (ISFE) pour la filière police		
Rapporteur :	André BRUNDU	
Interventions	Jean DENAT	
Adopté à :	L'UNANIMITE	
Délibération N° 2024/12/139 Validation du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP)		
Rapporteur :	André BRUNDU	
Adopté à :	L'UNANIMITE	

TRANSITION ENVIRONNEMENTALE ET DEVELOPPEMENT DURABLE

Délibération N° 2024/12/140 Approbation de la modification du règlement du service public d'assainissement non collectif (SPANC)	
Rapporteur :	André BRUNDU
Adopté à :	L'UNANIMITE

FINANCES

Délibération N° 2024/12/141 Mise en conformité avec le règlement du Service Public d'Assainissement Non Collectif - Modification des tarifs des redevances et prestations du service	
Rapporteur:	Joël TENA
Interventions	Jean DENAT – Céline LEFEVRE – Anthony CHAZE – Katy GUYOT
Adopté à :	L'UNANIMITE par 31 VOIX POUR et 1 ABSTENTION (Katy GUYOT)



Délibération N° 2024/12/142 Décision modificative n°2 - Budget principal			
Rapporteur:	Joël TENA		
Adopté à :	L'UNANIMITE par 26 VOIX POUR et 6 ABSTENTIONS (Leila AMROUT + 1 procuration : Bernadette MAUMEJEAN, André MEGIAS + 1 procuration : Jean-Paul FRANC, Jean-Paul GERAUD + 1 procuration : Véronique VAUTRIN)		
Exercice 2025 du	Délibération N° 2024/12/143 Exercice 2025 du Budget Principal : Ouverture anticipée de crédits d'investissement		
Rapporteur:	Joël TENA		
Adopté à :	L'UNANIMITE par 26 VOIX POUR et 6 ABSTENTIONS (Leila AMROUT + 1 procuration : Bernadette MAUMEJEAN, André MEGIAS + 1 procuration : Jean-Paul FRANC, Jean-Paul GERAUD + 1 procuration : Véronique VAUTRIN)		
Placement de fond	Délibération N° 2024/12/144 ds auprès du Trésor Public - Ouverture de deux comptes à terme		
Rapporteur :	Joël TENA		
Interventions	Jean DENAT – André BRUNDU – Joël TENA		
Adopté à :	L'UNANIMITE		

GEMAPI

Délibération N° 2024/12/145

Avenant n°3 à la convention de délégation d'une partie de la compétence GEMAPI au titre des articles L. 1111-8 et R. 1111-1 du Code Général des Collectivités Territoriales – Convention liant la Communauté de communes de Petite Camargue et l'EPTB Vistre Vistrenque pour l'entretien et l'exploitation des ouvrages des communes d'Aubord, Le Cailar et Vauvert

Adopté à :	L'UNANIMITE
Rapporteur:	Eric BERRUS

Délibération N° 2024/12/146

Avenant n°3 à la convention de délégation d'une partie de la compétence GEMAPI au titre des articles L. 1111-8 et R. 1111-1 du Code Général des Collectivités Territoriales – Convention liant la Communauté de communes de Petite Camargue et l'EPTB Vistre Vistrenque pour la constitution des dossiers de demande de classement en système d'endiguement / aménagements hydrauliques des ouvrages participant à la protection

Publié le 17/12/2024

ID: 030-243000593-20241211-LD11_12_2024-DE

contre les inondations. 11.Convention de partenariat pour la mise en œuvre d'une démarche de reconquête de la qualité de la ressource dans l'aire d'alimentation des captages prioritaires entre l'EPTB Vistre Vistrenque, les communes d'Aimargues, Aubord, Le Cailar et Vauvert et la Communauté de communes Petite Camargue Rapporteur: Eric BERRUS L'UNANIMITE Adopté à : Délibération N° 2024/12/147 Convention de partenariat pour la mise en œuvre d'une démarche de reconquête de la qualité de la ressource dans l'aire d'alimentation des captages prioritaires entre l'EPTB Vistre Vistrengue, les communes d'Aimargues, Aubord, Le Cailar et Vauvert et la Communauté de communes Petite Camarque Rapporteur: Fric BFRRUS André MEGIAS - Katy GUYOT - Eric BERRUS Interventions Adopté à : L'UNANIMITE Délibération N° 2024/12/148 Renaturation des marais Scamandre-Crey-Charnier : Travaux à mener et plan de gestion Rapporteur: Eric BERRUS Interventions André MEGIAS – Katy GUYOT L'UNANIMITE Adopté à :

TRAVAUX ET INFRASTRUCTURES COMMUNAUTAIRES

Délibération N° 2024/12/149 Rénovation énergétique du siège : validation du plan de financement et demande de subventions	
Rapporteur :	Didier LEBOIS
Adopté à :	L'UNANIMITE

HABITAT ET CADRE DE VIE

Délibération N° 2024/12/150 Mise en œuvre d'un Pacte territorial	
Rapporteur:	Jean DENAT
Adopté à :	L'UNANIMITE

ID: 030-243000593-20241211-LD11_12_2024-DE

Délibération N° 2024/12/151 Extension du périmètre du permis de louer sur la commune de Vauvert		
Rapporteur :	Jean DENAT	
Adopté à :	L'UNANIMITE	
Délibération N° 2024/12/152 Validation du projet action « Référent de parcours Petite Camargue 2025 »		
Rapporteur :	Jean DENAT	
Adopté à :	L'UNANIMITE	
Délibération N° 2024/12/153 Convention de partenariat avec France Travail		
Rapporteur :	Jean DENAT	
Adopté à :	L'UNANIMITE	

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Délibération N° 2024/12/154 Adhésion à la Fédération des Boutiques à l'Essai		
Rapporteur:	Bruno PASCAL	
Adopté à :	L'UNANIMITE	
Délibération N° 2024/12/155 Autorisation donnée à la SEGARD en qualité d'aménageur de la ZAC Coté Soleil de céder un terrain environ 4 266 m² à la SAS MOBYGUM		
Rapporteur :	Bruno PASCAL	
Adopté à :	L'UNANIMITE	

DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Adopté à :	L'UNANIMITE	
Rapporteur:	Christiane ESPUCHE	
Délibération N° 2024/12/156 Tarification du port de plaisance de Gallician au 1er janvier 2025		

Publié le 17/12/2024

ID: 030-243000593-20241211-LD11_12_2024-DE

Délibération N° 2024/12/157

Modification des représentants de la filière Tourisme au sein du Conseil d'exploitation de la Régie Autonome gestionnaire du Service Public Administratif de l'Office de Tourisme «

Cœur de Petite Camargue » - Collège des Socio-Professionnels

Rapporteur : Christiane ESPUCHE

Adopté à : L'UNANIMITE

ADMINISTRATION GENERALE

Délibération N° 2024/12/158 PLAN RHÔNE – CPIER 2021-2027 - Travaux de renforcement et de décorsetage limité des digues du Petit Rhône 1ère priorité - Motion de soutien à la délibération n°2024-36 du SYMADREM en date du 16 septembre 2024		
Rapporteur :	André BRUNDU	
Adopté à :	L'UNANIMITE	
Délibération N° 2024/12/159 Attribution d'une subvention exceptionnelle à la Banque Alimentaire du Gard		
Rapporteur :	André BRUNDU	
Interventions	Bruno PASCAL – Katy GUYOT	
Adopté à :	L'UNANIMITE	

QUESTION DIVERSE

Monsieur Bruno PASCAL fait référence aux interrogations que Monsieur le Président a soulevées lors de la précédente séance du Conseil de communauté, au sujet de l'impact de la fermeture du pont de Sylvéréal sur l'activité économique locale.

Il rappelle que la circulation devait initialement être totalement fermée de 8H00 à 18H00, durant les périodes suivantes :

- 18 jours au cours du mois de décembre,
- 18 jours au cours du mois de mars,
- 21 jours en avril,
- 21 jours en juillet.

Or, il confirme que ce projet a soulevé bien des réactions de la part de la population locale et des commerçants et indique que la décision a finalement été prise en faveur d'une circulation alternée, ce qui génère, pour des travaux dont le coût total s'élève à près de 5 millions d'euros, un surcoût de 100 mille euros, que les Départements du Gard et des Bouches du Rhône prendront chacun en charge pour moitié. Il précise que cette solution semble ainsi apporter pleine

Envoyé en préfecture le 17/12/2024

Reçu en préfecture le 17/12/2024

Publié le 17/12/2024

ID: 030-243000593-20241211-LD11_12_2024-DE

satisfaction aux parties prenantes, et ajoute enfin avoir demandé une communication hebdomadaire auprès des communes impactées par les travaux, notamment Vauvert, Saint-Laurent d'Aigouze, Le Grau du Roi, Arles et les Saintes-Maries-de-la-mer.

Monsieur le Président le remercie d'une décision qui témoigne de la prise en compte des préoccupations des habitants et des commerçants.

La séance est levée à 19H41.

Le secrétaire de séance,

Nelly RUIZ

André BRUNDU

Le Président,

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois, à compter de la présente notification. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr